

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY, dûment convoquée et tenue le 15 novembre 2016, à 19 h 30, à la salle de conférence de la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale, Municipalité Saint-Félix-de-Kingsey.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Thérèse Francoeur, mairesse  
M. Éric Provencher, conseiller siège n° 1  
M. Douglas Beard, conseiller siège n° 2  
M. Simon Lauzière, conseiller siège n° 3  
M. Christian Girardin, conseiller siège n° 4  
Mme Suzanne Dandurand, conseillère siège n° 5  
M. Jean-François De Plaen, conseiller siège n° 6

Tous formant quorum sous la présidence de madame Thérèse Francoeur, mairesse

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Heidi Bédard, *g.m.a.*, directrice générale et  
secrétaire-trésorière

**289-11-2016 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE  
Appuyé par MME SUZANNE DANDURAND  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance extraordinaire soit déclarée ouverte.

Adoptée.

**2 DIVERS**

**290-11-2016 2.1 FIN D'EMPLOI – MME LISE LACROIX**

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE  
Appuyé par MME SUZANNE DANDURAND  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey mette fin à l'emploi de Mme Lise Lacroix à titre de coordonnatrice à la bibliothèque.

Que la Municipalité autorise l'appel de candidatures pour le poste de coordonnateur ou coordonnatrice à la bibliothèque.

Adoptée.

**291-11-2016 2.1 FIN D'EMPLOI – M. MATHIEU BROUSSEAU**

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE  
Appuyé par M. DOUGLAS BEARD  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey mette fin à l'emploi de M. Mathieu Brousseau à titre de pompier volontaire.

Adoptée.

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

**292-11-2016 4. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE  
Appuyé par M. DOUGLAS BEARD  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la séance soit levée à 21 h 23.

En signant le présent procès-verbal, la mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Adoptée.

---

Thérèse Francoeur, mairesse

---

Heidi Bédard, directrice générale et secrétaire- trésorière